

Dossier certifié conforme par la Présidente et annexé à la
présente délibération du Grand Annecy du 19 décembre
2024 arrêtant l'élaboration du PLUI HMB.
La Présidente,
Frédérique LARDET.

ECHELLE 1:7 500	PROCÉDURES		
	Élaboration du PLUI-HMB arrêté le		
	Modification	Modification simplifiée	Révision

Fond cadastral : Diffusion RGD 73-74 - janvier 2023

Mixité sociale

- Secteur B1. 40% de logements de type PLS/PLUS/PLAI
- Secteur B2. 30% de logements de type BRS
- Secteur B3. 30% de logements sociaux pérennes de type PLS/PLUS/PLAI/BRS
- Secteur B4. 40% de logements sociaux pérennes de type PLS/PLUS/PLAI/BRS
- Secteur B5. 40% de logements sociaux pérennes de type PLS/PLUS/PLAI/BRS
- Secteur B6. 30% de logements sociaux pérennes de type PLS/PLUS/PLAI/BRS
- Secteur B7. 30% de logements sociaux pérennes de type PLS/PLUS/PLAI/BRS
- Secteur B8. 30% de logements sociaux pérennes de type PLS/PLUS/PLAI/BRS
- Secteur B9. 30% de logements sociaux pérennes de type PLS/PLUS/PLAI/BRS

Zonage

- Limites de zones

Bâti

- bâti dur
- bâti léger

